

BREVES HEBDOMADAIRES

CHINE CONTINENTALE

CONJONCTURE [\(ici\)](#)

PIB provinciaux: les régions côtières et du sud ont été les plus dynamiques au S1 2018, contrairement aux régions du nord ; pour 2018, la majorité des provinces abaissent leur objectif de croissance par rapport à 2017

Politiques économiques: Mise en œuvre d'un policy-mix orienté vers la stimulation de l'activité économique. Les politiques budgétaire et monétaire vont être affectées au soutien de l'économie réelle, ainsi que la réunion exécutive du Conseil des affaires d'Etat du 23 juillet l'a arrêté

BANQUE ET FINANCE [\(ici\)](#)

Banques: la croissance du bilan des banques a été historiquement faible au S1, à +6,9 %, tirée par les banques municipales

Evolutions de change: le CNY atteint son cours le plus faible à 6,82 RMB pour un dollar depuis le début de l'année, dans un contexte où la PBoC semble donner la priorité à l'objectif interne de stimulus monétaire.

Banques: la nouvelle régulation sur la gestion d'actifs, moins exigeante que prévue sous certains aspects, augmenterait l'attractivité des produits de gestion de fortune, réduirait la pression sur le financement des entreprises, et améliorerait la liquidité du marché

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE [\(ici\)](#)

Relations US-Chine: les autorités chinoises n'approuvent pas le projet de rachat de NXP par Qualcomm

Relations US-Chine: contre-argumentaire chinois à la plainte américaine à l'OMC visant les rétorsions de la Chine aux taxes sur l'acier et l'aluminium (Section 232)

Relations UE-US-Chine: la Chine positive mais prudente après l'annonce d'une trêve commerciale Union européenne - États-Unis

Politique commerciale: réactions chinoises à la conclusion de l'Accord de libre-échange UE-Japon

Investissements sortants: réactions chinoises à la publication d'un Livre blanc britannique proposant un renforcement du mécanisme de contrôle des investissements étrangers

Investissements sortants: selon un rapport conjoint de Baker McKenzie et Rhodium, 9 fois plus d'investissements chinois se sont dirigés vers l'Europe que vers l'Amérique du Nord au S1

BRICS: 10ème Sommet des BRICS à Johannesburg, placé sous le signe de la défense du multilatéralisme

Défense commerciale: imposition par l'Union européenne de droits anti-dumping provisoires à l'importation de bicyclettes électriques chinoises

Défense commerciale: le Mofcom lance une enquête anti-dumping sur l'acier inoxydable importé de plusieurs pays, dont l'UE

INDUSTRIE ET NUMERIQUE [\(ici\)](#)

VTC: le géant chinois Didi se lance au Japon aux côtés du conglomérat SoftBank

Industrie: Alibaba s'allie au groupe Bolloré dans le cadre d'un partenariat à grande échelle

Télécoms: les autorités chinoises ouvrent de manière permanente le marché des fournisseurs d'accès mobile à une quinzaine d'opérateurs de réseau virtuel (MVNO)

Santé: la Chine au cœur d'un scandale de vaccins falsifiés

HONG KONG ET MACAO [\(ici\)](#)

Bourse: La bourse de Hong Kong (HKEx) reporte sine die le lancement d'une consultation sur l'opportunité d'accorder des droits de vote spécifiques aux entreprises dans le cadre de la réforme des règles de cotation

Prix: La dynamique des prix à la consommation a été de +2,1% au T2-2018 (g.a), contre +2,4% au T1-2017

TAIWAN [\(ici\)](#)

Croissance: Recul de la production manufacturière en juin 2018 (-0,36% en glissement annuel, contre 7,61% en mai)

CONJONCTURE

PIB provinciaux : les régions côtières et du sud ont été les plus dynamiques au S1 2018, contrairement aux régions du nord ; pour 2018, la majorité des provinces abaissent leur objectif de croissance par rapport à 2017

Vingt-huit des trente-et-un échelons administratifs de rang provincial ont publié leur chiffre de croissance pour le second trimestre 2018 (T2), signalant la poursuite en 2018 des divergences observées depuis 2015. D'un côté, les régions côtières et les régions du sud ont connu un début d'année particulièrement dynamique (Zhejiang +7,5 % ; Fujian +8,1 % ; Jiangxi +9 % ; Guizhou +10 % ; Sichuan +8,2 %). De l'autre, les taux de croissances des régions du Nord et de l'Ouest, moins développées et plus dépendantes des industries traditionnelles, ont été moins élevés (Gansu +5,3 % ; Heilongjiang +5,6 % ; Jilin +2,2 % ; Liaoning +5,1 % ; Mongolie Intérieure 4,7 %), souvent en dessous de leur objectif. A noter de très importantes variations des taux de croissance du PIB nominal de certaines provinces : +13,2 % à Pékin au S1 2018 contre +9,1 % en 2017 ; +18,3 % contre +6,6 % dans le Gansu et -0,35 % contre +4,8 % Qinghai) et sans commune mesure avec les variations des taux de croissances réels. Les décalages entre le PIB nominal et le PIB réel (déflateur de PIB) de Pékin, Sichuan, Mongolie intérieure, Hubei, Ningxia reflèteraient des baisses des prix dans ces provinces au S1 2018.

Les plus forts taux de croissances ont été répertoriés au S1 au Tibet à +9,5 % (province en rattrapage) et à Shanghai à +6,9 % (où le tertiaire représente 69,2 % du PIB total au S1 ; croissance notamment tirée par l'économie numérique et la finance). A contrario, Tianjin enregistre le plus faible taux de croissance au S1 à +2,6 %, contre 3,7 % en 2017, victime des effets d'attraction liés à la proximité de la capitale.

Pour l'année 2018, 17 provinces se sont fixées en janvier un objectif de taux de croissance pour 2018 moins ambitieux que l'objectif pour l'année précédente, le Shanxi ayant été la seule province à l'avoir augmenté. La presse officielle a estimé ces objectifs symptomatiques de l'accent mis sur l'aspect qualitatif, plutôt que quantitatif, du développement économique par le président XI Jinping lors du XIXème Congrès du Parti communiste en octobre 2017.

En novembre le Bureau national des statistiques a annoncé qu'il prendrait à compter de 2019 sous sa responsabilité le calcul des taux de croissance provinciaux.

Politiques économiques : Mise en œuvre d'un policy-mix orienté vers la stimulation de l'activité économique. Les politiques budgétaire et monétaire vont être affectées au soutien de l'économie réelle, ainsi que la réunion exécutive du Conseil des affaires d'Etat du 23 juillet l'a arrêté

Le Premier ministre LI Keqiang a présidé la réunion exécutive du Conseil des affaires d'Etat le 23 juillet. La réunion a décidé qu'« une politique budgétaire davantage proactive serait poursuivie » pour soutenir l'expansion de la demande intérieure. D'une part, il a été décidé d'introduire de nouvelles réductions d'impôts et de charges non-fiscales, visant à réduire 65 Mds RMB (10 Mds USD) de taxes sur les entreprises, notamment au titre de leurs dépenses de R&D. Ces nouveaux abattements s'ajoutent à l'objectif de réduire 1 100 Mds RMB de taxes et charges cette année. En outre, le gouvernement s'attellera à l'accélération d'émissions de 1 350 Mds RMB d'obligations spéciales par les gouvernements locaux afin de promouvoir les projets d'infrastructure. D'autre part, la réunion a confirmé que « la politique monétaire prudente ne serait ni trop restrictive ni trop accommodante » et qu'« un niveau raisonnable de financement social global [Total Social Financing] et qu'une liquidité raisonnablement abondante seraient maintenus ». Les participants à la réunion en ont appelé aux institutions financières afin qu'elles mobilisent les liquidités injectées suite à la baisse du ratio de réserve obligatoire et les affectent au soutien des petites et microentreprises et des programmes d'échange de dettes contre actions. En outre, le gouvernement renforcera ses efforts pour assurer la mise en œuvre du fonds de garantie de financement de l'Etat, visant à réaliser l'objectif annuel de 140 Mds RMB de nouveaux prêts aux 150 000 petites et microentreprises. Par ailleurs, la réunion a décidé d'encourager les banques commerciales à émettre des obligations financières dédiées aux petites et microentreprises en les dispensant de l'exigence de faire des bénéfices sur une période continue de



trois ans. Enfin, le Conseil a décidé d’approfondir la réforme des investissements afin de solliciter davantage d’investissements privés dans les domaines du transport, des télécommunications, du pétrole et du gaz.

Pour information, la réunion exécutive du Conseil des affaires d’Etat, composée du Premier ministre (LI Keqiang), des vice-premiers ministres (HAN Zheng, SUN Chunlan, HU Chunhua et LIU He), des conseillers d’Etat (WEI Fenghe, WANG Yong, WANG Yi, XIAO Jie et ZHAO Kezhi) et du secrétaire général du Conseil des affaires d’Etat (XIAO Jie), se tient habituellement une fois par semaine pour délibérer sur les questions majeures relevant des tâches du Conseil des affaires d’Etat.

Retour au sommaire ([ici](#))

BANQUE, FINANCE

Banques : la croissance du bilan des banques a été historiquement faible au S1, à +6,9 %, tirée par les banques municipales

Le total de bilan domestique des banques commerciales a crû de +6,9 % au S1 2018, contre +8,2 % en 2017 et +16,6 % en 2016 ; cette évolution marque le point bas d'un ralentissement sur 20 mois consécutifs. Il s'agit de la plus faible croissance semestrielle depuis plus de dix ans. Si les banques municipales restent le principal moteur de la croissance des actifs des banques commerciales, ces banques ont, avec les banques à capitaux mixtes, connu le plus important ralentissement, à respectivement +7,6 % et +3% au S1 2018 contre +12 % et +17 % en 2017. Les institutions financières rurales résistent au ralentissement et s'inscrivent à la deuxième place en terme de croissance d'actif à +7,1 % contre +13 % en 2017. Du côté des actifs, les prêts bancaires (+12,6 %) et les investissements de portefeuille ont maintenu une croissance dynamique, en revanche les « equity and other investissements » et opérations interbancaires ont baissé de -9,8 % et -14 % contre -2 % et -20 % en 2017 et +67 % et +28 % en 2016. Du côté des passifs, si la croissance des dépôts a légèrement ralenti, passant de +12 % en 2016 à +9 % en 2017 et à +8,4 % au S1 2018, les dépôts des institutions non bancaires ont chuté de 45 %. Par ailleurs les financements interbancaires se sont contractés de 15,8 % au S1 contre -9 % en 2017 et les financements de la Banque centrale ont nettement ralenti à +14 % au S1 contre +27 % en 2017 (notamment en liaison avec un fort ralentissement au T2 à +4,6 %) tandis que les « autres » financements, en particulier pour les petites et moyennes banques restent très dynamiques à +28 % au S1. Si le ratio des créances officiellement douteuses a augmenté légèrement à 1,75 % au T1 2018 (chiffre du T2 non disponible) contre 1,74 % en 2016 et 2017, la qualité des actifs a semblé légèrement s'améliorer avec un ratio des créances à risque (ou « mention spéciale », qui n'inclut pas les créances douteuses) passant en un an de 3,87 % à 3,49 % en raison de l'amélioration constatée dans les cinq grandes banques chinoises (ICBC, CCB, ABC, BoC, BoCom). Les ratios de provisionnement et de fonds propres ont par ailleurs été globalement stables.

Pour mémoire, les autorités ont lancé fin 2016 une campagne de renforcement de la supervision dans le secteur financier chinois, au sein de laquelle l'autorité de régulation du secteur bancaire et son nouveau Président, M. GUO Shuqing, ont été très impliqués. Les activités interbancaires, d'investissement et les produits de gestion d'actifs ont été particulièrement ciblées en 2017. Depuis début 2018 ce sont les NPL qui font l'objet de l'attention du régulateur bancaire.

Evolutions de change : le CNY atteint son cours le plus faible à 6,82 RMB pour un dollar depuis le début de l'année, dans un contexte où la PBoC semble donner la priorité à l'objectif interne de stimulus monétaire

La tendance à la dépréciation du RMB s'accélère et le CNY atteint son taux le plus faible depuis le début de l'année. Le RMB est notamment passé sous la barre psychologique des 6,8 RMB pour 1 USD le 23 juillet 2018. Il convient de souligner que cette glissade du RMB n'est pas seulement due à l'appréciation du dollar mais que celui-ci continue de dévisser par rapport à un panier plus large de devises, dépassant par ailleurs le seuil des 7,95 RMB/EUR cette semaine. Cette baisse s'inscrit dans un contexte d'indicateurs de conjoncture décevants, avec un PIB trimestriel au plus bas depuis 2016 (6,7 % au T2 2018) et des politiques d'assainissement du secteur financier et de désendettement qui pèsent sur le crédit, conjugués à une guerre commerciale contre les Etats-Unis.

Dans un contexte où les PME semblent avoir particulièrement pâti du resserrement du crédit, la PBoC a injecté ce lundi 23 juillet, pour la deuxième fois ce mois-ci, 502 Mds RMB (74,36 Mds USD) dans le système bancaire par le biais de prêts à moyen terme (medium-term lending facility) dont le taux d'intérêt demeure inchangé, à 3,30 %. Cette mesure, qui constitue l'injection de liquidité la plus importante depuis deux ans réalisée par ce support, devrait permettre aux banques de plus largement financer les petites entreprises et de soutenir le marché des obligations des sociétés. Celui-ci est effectivement affecté par une vague de défauts, et donc par une relative défiance des banques de taille intermédiaire et des investisseurs à l'égard de ces emprunteurs.

Cette initiative confirme la primauté de l'objectif interne sur l'objectif de change, dans la mesure où la PBoC se satisfait probablement des mouvements de marché pilotant à la baisse le RMB et où elle ne souhaite pas intervenir prématurément à des niveaux de cours qui ne justifient pas à ce stade son action, forte de l'expérience qui avait été la sienne en 2015-2016.

Banques : la nouvelle régulation sur la gestion d'actifs, moins exigeante que prévue sous certains aspects, augmenterait l'attractivité des produits de gestion de fortune, réduirait la pression sur le financement des entreprises, et améliorerait la liquidité du marché

Le régulateur des banques et des assureurs (CBIRC) a publié de nouvelles mesures (consultation pour avis) sur les produits de gestion de fortune (wealth management produits, WMP) le 20 juillet.

Ces nouvelles mesures servent de complément à la régulation sur la gestion d'actifs publiée en avril, dont l'objectif premier est de faire un sort aux garanties implicites des banques contre les pertes potentielles subies par les investisseurs et l'aléa moral. En conformité avec la régulation générale sur la gestion d'actifs, les nouvelles mesures de la CBIRC stipulent que les WMP soient calculés sur la base de l'actif net et interdisent aux WMP d'investir dans d'autres WMP et/ou de participer aux activités de contournement (channeling business, une pratique permettant aux clients de contourner les régulations conçues pour protéger le système financier). En outre, le taux d'endettement maximum accepté est de 140% des fonds propres pour les WMP à capital variable et de 200% pour les WMP fermés. Enfin, la CBIRC précise que les WMP pourront investir dans des actifs de créance de type OTC, mais ces investissements ne doivent pas dépasser 35% de leur actif net ou 4% du total d'actifs de leur banque.

En revanche, la CBIRC a assoupli légèrement les exigences sur les WMP en matière de montant minimum pour souscrire et en matière d'actif investi : le montant minimum pour souscrire à un seul produit public est abaissé de 50 000 RMB à 10 000 RMB. En outre, bien que les WMP ouverts au public ne puissent toujours pas investir directement en actions, ils peuvent investir en bourse via les fonds mutuels. En outre, la CBIRC prévoit une période transitoire d'ici fin 2020, durant laquelle les banques pourront continuer d'abonder les produits existants pour éviter un déséquilibre actif-passif en termes de maturité.

Retour au sommaire ([ici](#))

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE

Relations US-Chine : les autorités chinoises n'approuvent pas le projet de rachat de NXP par Qualcomm

L'Administration chinoise en charge de la Supervision du Marché a décidé de ne pas donner son feu vert à l'opération d'acquisition du fabricant néerlandais de semi-conducteurs NXP par le géant américain Qualcomm – une opération validée par toutes les autres autorités nationales de la concurrence compétentes. Si les autorités chinoises ne s'y sont pas formellement opposées, elles ont *de facto* condamné l'opération de rachat en ne la validant pas avant le 25 juillet, date limite fixée par Qualcomm pour conclure l'acquisition. Cette décision s'apparente à un revirement, dans la mesure où la presse chinoise proche du pouvoir avait laissé entendre, à la mi-mai (voir brèves du 21 mai, pour un extrait d'un article du *Global Times* de l'époque), que l'approbation de l'opération était conditionnée à un accord sino-américain permettant un retour sur le marché de l'entreprise ZTE, accord intervenu le 7 juin dernier. Entretemps, l'administration américaine a imposé une première salve de tarifs de 25% sur 34 Mds USD d'importations chinoises (bientôt suivis de 16 Mds USD supplémentaires) et a formellement menacé d'introduire de nouveaux droits de douane sur 200 Mds USD d'importations. Le quotidien nationaliste *Global Times* avait averti, le 24 juillet, que « *l'accord Qualcomm pourrait être victime des tirs croisés de l'escalade commerciale* ». Le directeur général de Qualcomm, M. Steve Mollenkopf, a constaté avoir « *été pris dans quelque chose qui nous dépassait* ». Le porte-parolat du ministère du Commerce chinois (Mofcom) a toutefois nié que les tensions commerciales aient pu jouer un rôle : « *pour ce que j'en sais, il s'agit d'un cas de « law enforcement » anti-monopole qui n'a rien à voir avec les frictions commerciales* ». Un « expert » cité par le *Global Times* s'est félicité de l'échec de l'opération, qualifiée de « *bonne nouvelle pour l'industrie nationale* », et qui permet d'éviter une situation dans laquelle « *les puces pour PC, smartphones et objet connectés sont toutes entre les mains d'une entreprise américaine* ».

Relations US-Chine : contre-argumentaire chinois à la plainte américaine à l'OMC visant les rétorsions de la Chine aux taxes sur l'acier et l'aluminium (Section 232)

Les autorités chinoises ont opposé un contre-argumentaire détaillé, mardi 16 juillet puis samedi 21 juillet, aux différentes demandes de consultations déposées à l'OMC par les États-Unis vis-à-vis de la Chine, de l'Union européenne, du Canada, du Mexique et de la Turquie. Dans sa plainte, la délégation américaine reproche à ces 5 membres de l'OMC d'avoir mis en place des mesures de rétorsion visant les États-Unis suite à l'adoption de tarifs sur l'acier et l'aluminium, des mesures présentées comme non-conformes aux règles de l'OMC. Les États-Unis déplorent en effet ne pas bénéficier des « *avantages, faveurs, privilèges ou immunités* » accordés par ces États à leurs autres partenaires commerciaux. Le porte-parole du Mofcom a défendu les contre-mesures chinoises, les jugeant « *légitimes et en adéquation avec les règles commerciales multilatérales* ». Dans un long plaidoyer, l'agence de presse officielle *Xinhua*, a fustigé la « *logique de gangster* » des États-Unis, « *qui imposent des tarifs aux autres sans leur permettre de répliquer* ». Plus précisément, l'agence dénonce le motif de « *sécurité nationale* » invoqué par les États-Unis pour justifier l'imposition de tarifs : « *l'acier et l'aluminium sont avant tout des produits civils [...] si les importations d'acier et d'aluminium affectent la sécurité nationale, alors aucun produit ne l'affecte pas* ». Par ailleurs, *Xinhua* note que « *seul un tiers de l'acier américain est importé, et seul 3% est consacré à l'industrie de la défense* ». Enfin, l'agence critique la procédure d'exemption mise en place au bénéfice de certains partenaires commerciaux (par exemple, la Corée du Sud) : « *les double-standards américains ne sont pas conformes au principe de la*

nation la plus favorisée de l'OMC ». En conférence de presse, le 26 juillet, le porte-parole du Mofcom a utilisé les mêmes arguments pour exprimer son opposition à l'autre enquête américaine lancée au titre de la Section 232 (sécurité nationale), concernant cette fois les importations d'automobiles.

[La demande de consultation américaine.](#)

[L'argumentaire chinois.](#)

Relations UE-US-Chine : la Chine positive mais prudente après l'annonce d'une trêve commerciale Union européenne - États-Unis

Les autorités chinoises ont manifesté un soutien prudent à l'annonce, mercredi 25 juillet, d'un accord Union européenne – États-Unis mettant un terme, au moins provisoire, aux menaces américaines d'imposer des tarifs à l'importation d'automobiles européennes. Le porte-parole de ministère du Commerce chinois (Mofcom) a jugé, jeudi 26 juillet, qu'il s'agissait d'une « *bonne chose de ne pas mener de guerre commerciale, non seulement pour l'Europe et les États-Unis, mais aussi pour le monde entier* ». Le porte-parolat du ministère des Affaires étrangères a dit toutefois « *espérer que les efforts et mesures américaines et européennes soient conformes aux règles commerciales multilatérales, telles que le principe de non-discrimination* », ainsi qu'aux « *aspirations des pays en développement* ». Alors que la déclaration conjointe UE-USA comporte un engagement à « *travailler avec les « like-minded partners » pour réformer l'OMC et s'attaquer aux pratiques commerciales déloyales, y compris le vol de propriété intellectuelle, les transferts de technologie forcés, les subventions industrielles, les distorsions causées par les entreprises d'État et les surcapacités* », le Mofcom a affirmé le « *soutien de la Chine à une réforme de l'OMC* ». Son porte-parole a cependant précisé que la Chine espérait que « *les inquiétudes et demandes de la plupart des membres soient prises en compte à travers l'adoption de réformes graduelles ; que les préceptes de base de l'OMC restent inchangés ; que ses principes de base ne soient pas contestés, et que, dans le même temps, son autorité et son leadership soient renforcés* ».

Politique commerciale : réactions chinoises à la conclusion de l'Accord de libre-échange UE-Japon

Le lendemain de l'annonce de la conclusion de l'Accord de partenariat économique UE-Japon, le 18 juillet, le ministère du Commerce chinois (Mofcom) a émis réaction « positive » vis-à-vis de cet accord, dans la mesure où il « *se conforme aux règlements de l'OMC* », et à condition qu'il soit « *fondé sur les principes de l'ouverture, de la tolérance, et de la transparence* ». Le tabloïd nationaliste *Global Times*, de son côté, a interprété l'accord l'UE-Japon comme un signal antiprotectionniste, en déclarant dans un éditorial – titré *EU-Japan trade deal reflects US isolation* - publié le 18 juillet : « *Japan and the EU are seemingly engaged in a silent anti-US demonstration by enhancing bilateral free trade [...] The Japan-EU EPA is the latest sign that the world isn't overwhelmed by Trump's trade threats* ». Un éditorial du journal officiel du Mofcom en date du 25 juillet estime pour sa part qu'« *un accord de libre-échange UE-Chine n'est plus inenvisageable* », tout en reconnaissant l'existence de plusieurs obstacles empêchant le lancement de négociations entre la Chine et l'UE (hétérogénéité de niveau de développement des États-membres ; divergences de perception entre l'UE et la Chine en matière de propriété intellectuelle et de contrôle des exportations ; différences idéologiques entre la Chine et certains États-membres, notamment sur la question de l'accueil des investissements chinois en Europe et du statut d'économie de marché de la Chine).

Investissements sortants : réactions chinoises à la publication d'un Livre blanc britannique proposant un renforcement du mécanisme de contrôle des investissements étrangers

Les autorités chinoises ont rapidement réagi, mardi 24 juillet, à la publication d'un Livre blanc du gouvernement britannique esquissant des pistes de renforcement du mécanisme de « *screening* » des investissements étrangers pouvant impacter la sécurité nationale. Selon ce document, « *le gouvernement va réformer ses prérogatives pour protéger la sécurité nationale* » face à certains types « *d'activités d'investissement, de fusions et de transactions* », ce qui va « *rapprocher le Royaume-Uni des régimes applicables dans d'autres pays* ». Le porte-parolat du ministère des Affaires étrangères chinois a appelé le Royaume-Uni à « *créer un environnement d'investissement juste et équitable pour les entreprises étrangères* ». Le ministère du Commerce a invité le gouvernement britannique à faire preuve « *d'objectivité [...] ce afin d'éviter une perte de confiance parmi les investisseurs étrangers, y compris chinois, et de créer de nouvelles incertitudes pour les entreprises étrangères au Royaume-Uni* ».

[Le Livre Blanc britannique.](#)

Investissements sortants : selon un rapport conjoint de Baker McKenzie et Rhodium, 9 fois plus d'investissements chinois se sont dirigés vers l'Europe que vers l'Amérique du Nord au S1

Le cabinet d'avocat Baker McKenzie a publié, lundi 16 juillet, un rapport mettant en lumière – sur la base de chiffres fournis par le groupe Rhodium - les tendances des investissements sortants chinois au premier semestre 2018. Il en ressort que les IDE chinois sortants (sous la forme de fusions & acquisitions) ont atteint les 50 Mds USD au premier semestre, en baisse de 32% par rapport au second semestre 2017. Surtout, selon les auteurs du rapport, au premier semestre « *les investissements chinois se sont détournés vers l'Europe, au détriment de l'Amérique du Nord* » : 9 fois plus d'opérations de fusions & acquisitions chinoises ont été annoncées en Europe (22 Mds USD) qu'en Amérique du Nord (2,5 Mds USD). Par rapport au premier semestre 2017, les IDE vers l'Amérique du Nord chutent de 92%, contre une progression de 4% pour les IDE à destination de l'Europe (avec, aux quatre premières positions, la Suède, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France). Les deux zones sont toutefois concernées par d'importantes opérations de désinvestissement des entreprises chinoises : -10 Mds USD en Amérique du Nord, -1 Md USD en Europe. Au niveau sectoriel, les IDE chinois se sont concentrés dans les secteurs de l'automobile, de la santé et des produits de consommation ; l'immobilier et l'hôtellerie continuent de se révéler attractifs malgré les mesures chinoises de lutte contre les investissements « irrationnels ». Les auteurs du rapport attribuent les trajectoires divergentes des investissements chinois en Amérique du Nord et en Europe aux évolutions politiques et législatives récentes : renforcement du CFIUS à travers le FIRRMA bill aux États-Unis (cf : brèves du 25 juin), menaces par l'administration Trump de mesures de restriction des investissements chinois – et ce malgré les réformes en cours au niveau européen (échelons communautaire et nationaux) sur le *screening* des investissements. Au titre des perspectives, Baker McKenzie juge probable un renforcement du contrôle des investissements sortants par les autorités chinoises, et ce « *malgré l'inextricable logique d'une volonté des entreprises d'accroître leur empreinte à l'étranger* ».

[Le rapport Baker McKenzie/Rhodium.](#)

BRICS : 10ème Sommet des BRICS à Johannesburg, placé sous le signe de la défense du multilatéralisme

Le 10^{ème} Sommet des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), organisé les 25 et 26 juillet à Johannesburg, a été l'occasion pour le président chinois Xi Jinping de prononcer un nouveau discours de défense du multilatéralisme, tout en continuant à viser en creux les pratiques unilatérales américaines : « *la communauté internationale est à la croisée des chemins, et nous devons choisir entre la coopération et la confrontation, entre l'ouverture et la fermeture, entre le bénéfice mutuel et le chacun pour soi* ». La déclaration conjointe adoptée à l'issue du Sommet « *réaffirme la centralité d'un système commercial multilatéral fondé sur les règles, transparent, non-discriminatoire, ouvert et inclusif, incarné par l'OMC [...] et reconnaît l'importance de la dimension du développement* ». Soulignant les « *défis sans précédent* » qu'affronte l'OMC, les BRICS font part de leur inquiétude « *quant à l'impasse du processus de sélection des nouveaux juges de l'Organe de règlement des différends* ».

[La déclaration conjointe.](#)

[Le discours de Xi Jinping.](#)

Défense commerciale : imposition par l'Union européenne de droits anti-dumping provisoires à l'importation de bicyclettes électriques chinoises

La Commission européenne a imposé, jeudi 19 juillet, des mesures anti-dumping provisoires à l'importation de bicyclettes électriques en provenance de Chine, à l'issue de 9 mois d'enquête préliminaire, qui a démontré l'existence d'un dumping créant des dommages pour les producteurs européens. Ces mesures, qui prennent la forme de droits de douane supplémentaires d'un niveau variant entre 21,8 et 83,6%, seront appliquées à titre provisoire jusqu'en janvier 2019, date à laquelle elles pourront revêtir un caractère définitif. Pour rappel, les importations de vélos électriques chinois sur le marché européen sont concernées par une double-investigation : cette enquête anti-dumping enclenchée le 20 octobre 2017 (voir brèves du 3 novembre) et une enquête anti-subsidies entamée le 28 décembre (voir brèves du 19 janvier).

Défense commerciale : le Mofcom lance une enquête anti-dumping sur l'acier inoxydable importé de plusieurs pays, dont l'UE

Lundi 23 juillet, le ministère du Commerce chinois (Mofcom) a annoncé le lancement d'une enquête anti-dumping sur certains produits en acier inoxydable importés d'Indonésie, de l'UE, du Japon, et de Corée du Sud (importations annuelles d'une valeur de 1,3 Mds USD environ). Il faut souligner que l'enquête a été initiée à la suite d'une plainte déposée par la SOE *Shanxi Taigang Stainless Steel*, et que parmi les entreprises ciblées par la présente enquête, certaines sont des entreprises privées chinoises ayant des filiales à l'étranger, par exemple en Indonésie. Selon l'analyste Peter Peng, du cabinet de conseil CRU, cité par *Reuters*, la présente enquête a été « *totally driven by an industrial dispute between SOEs and the fast-growing private mills* ». La présente enquête va durer un an, avec une conclusion prévue avant le 23 juillet 2019 ; dans les cas exceptionnels, cette durée pourra être prolongée de six mois supplémentaires.

Retour au sommaire ([ici](#))

INDUSTRIE ET NUMERIQUE

VTC : le géant chinois Didi se lance au Japon aux côtés du conglomérat SoftBank

Didi Chuxing, qui domine sans partage le marché chinois du VTC, se lance au Japon aux côtés du conglomérat local SoftBank (opérateurs téléphoniques, numérique...). Dans un pays où la régulation du transport avec chauffeurs est très stricte et ne permet pas de construire un écosystème autour de chauffeurs particuliers, sur le modèle de ce que pratiquent habituellement Uber ou Didi, la co-entreprise Didi Mobility Japan va introduire une plateforme de gestion de la distribution des taxis qu'elle proposera aux compagnies traditionnelles. Didi s'installe ainsi dans un pays où plus de 7 millions de touristes chinois transitent chaque année, et mise également sur l'échéance prochaine que constituent les Jeux Olympiques de Tokyo 2020, pour lesquels le pays attend près de 40 millions de touristes, dont une part significative en provenance de la Chine voisine.

Pour mémoire, Didi Chuxing s'est imposé comme quasi-monopole (plus de 85% des courses en 2017) sur le marché chinois des VTC, notamment suite aux rachats de Kuaidi (2015) et d'Uber Chine (2016). Pour l'heure absente du marché européen, la plateforme chinoise, qui compte aussi bien Alibaba que Tencent parmi ses actionnaires, est indirectement présente en France à travers ses participations dans l'estonien Taxify.

Alibaba s'allie au groupe Bolloré dans le cadre d'un partenariat à grande échelle

Le géant de l'e-commerce chinois Alibaba et le groupe Bolloré ont annoncé un "partenariat mondial" qui devrait couvrir des domaines aussi variés que l'automobile, la logistique, le big data, ou l'intelligence artificielle. Dans un communiqué commun, les deux groupes ont annoncé qu'Alibaba fournirait notamment au groupe français ses solutions de cloud, de big data et d'intelligence artificielle.

Le partenariat couvre par ailleurs le secteur des véhicules électriques - dans lequel Bolloré vient de subir un revers en France avec le retrait du marché de ses Autolib - dans une optique de "développement de solutions internet pour les véhicules à énergie nouvelle".

Télécoms : les autorités chinoises ouvrent de manière permanente le marché des fournisseurs d'accès mobile à une quinzaine d'opérateurs de réseau virtuel (MVNO)

Le marché des fournisseurs d'accès mobile en Chine va être ouvert de manière permanente à quinze entreprises parmi lesquelles des filiales d'Alibaba, JD.com ou encore Xiaomi. Après une période-test de cinq ans durant laquelle plusieurs des opérateurs retenus ont fait des profits, le Ministère de l'Industrie et des Technologies de l'Information (MIIT) a décidé d'accorder des licences définitives à ces nouveaux opérateurs, dans une optique d'ouverture du marché à la concurrence.

L'ouverture porte cependant uniquement sur la prestation à destination des utilisateurs finaux : les nouveaux entrants ne disposeront pas de leur propre réseau, mais loueront des capacités aux acteurs déjà en place. Les infrastructures télécoms ont en effet vocation à rester entre les mains des trois opérateurs publics historiques que sont China Telecom, China Mobile et China Unicom.

Santé : la Chine au cœur d'un scandale de vaccins falsifiés

Le deuxième producteur de vaccins du pays, Changchun Changsheng, a été accusé de violation du protocole de fabrication de près de 100 000 vaccins contre la rage, et de commercialisation de plus de 250 000 vaccins falsifiés contre la diphtérie et le tétanos. Alors que de nombreux parents ont exprimé



leur colère sur les réseaux sociaux Weibo et WeChat, les autorités compétentes ont annoncé le lancement immédiat d'une inspection de tous les laboratoires de production de vaccins du pays.

Le président Xi s'est exprimé sur le sujet depuis l'Afrique où il est en visite officielle, et a rappelé l'engagement du pouvoir politique en faveur de la sécurité des médicaments. Cette nouvelle affaire des vaccins s'inscrit dans une longue série de scandales alimentaires et sanitaires ces dernières années, qui tend à décrédibiliser les laboratoires et fabricants chinois aux dépens de leurs concurrents étrangers.

Retour au sommaire ([ici](#))

HONG KONG ET MACAO

Bourse: la bourse de Hong Kong (HKEx) reporte sine die le lancement d'une consultation sur l'opportunité d'accorder des droits de vote spécifiques aux entreprises dans le cadre de la réforme des règles de cotation

La réforme lancée en avril a autorisé les entreprises ayant une structure de capital double à réaliser leur introduction en bourse (IPO) sur la place de Hong Kong, avec pour objectif d'attirer les entreprises du secteur des nouvelles technologies. Néanmoins, si la réforme permet à des personnes physiques de détenir des actions qui confèrent des droits de vote spécifiques, elle n'ouvre pas l'accès à des droits de vote spécifiques pour les entreprises. L'annonce intervient dans un contexte où de nombreux observateurs s'interrogent sur le succès de la réforme des règles de cotation en raison (i) du montant inférieur aux attentes levé par Xiaomi lors de son IPO (4,7 Mds USD) et (ii) du refus des bourses de Shanghai et Shenzhen d'inclure les actions d'entreprises ayant une structure à capital double dans les connexions boursières établies avec Hong Kong (« Hong Kong-Shanghai Stock Connect » et « Hong Kong-Shenzhen Stock Connect »). On note par ailleurs qu'Ascleptis Pharma, dont le siège est situé à Hangzhou, est devenue le 26 juillet la première firme du secteur des biotechnologies à effectuer son IPO à Hong Kong après l'entrée en vigueur de la réforme, levant un montant total de 3,1 Mds HKD (400 M USD).

Prix : La dynamique des prix à la consommation a été de +2,1% au T2-2018 (g.a), contre +2,4% au T1-2017

L'inflation sous-jacente (hors mesures gouvernementales) s'établit à 2,4% au T2-2018. La hausse de l'indice des prix à la consommation a été particulièrement marquée en juin avec une hausse de 2,4% en glissement annuel. Cette hausse est attribuée par les autorités au rebond de l'inflation au niveau mondial et au dynamisme de la consommation hongkongaise. Le gouvernement s'attend une hausse des pressions inflationnistes à court terme mais estime que l'inflation restera à un niveau modéré sur l'ensemble de l'année 2018.

Retour au sommaire ([ici](#))

TAIWAN

Croissance : Recul de la production manufacturière en juin 2018 (-0,36% en glissement annuel, contre 7,61% en mai)

Le fléchissement de la production manufacturière en juin pourrait constituer un signe avant-coureur du ralentissement de l'économie taiwanaise, à ce stade relativement peu perceptible. Si le PIB a légèrement fléchi au T1 2018 par rapport au T4 2017 (3% contre 3,4%), dans un contexte où les tensions commerciales sino-américaines n'étaient encore qu'à l'état larvé, ce recul devrait se poursuivre au cours des trimestres suivants et particulièrement au cours du second semestre 2018. Le ralentissement perceptible de la Chine continentale au T2 2018 devrait affecter la demande adressée à Taiwan et par conséquent la contribution externe au PIB, qui pour mémoire était encore positive, à hauteur de 0.8 point de PIB au T1 2018. On note ainsi l'amorce d'un ralentissement de la production manufacturière taiwanaise en juin 2018, période durant laquelle elle se contracte de 3,5% en variation mensuelle par rapport à mai (contre +8,2% en mai 2018). Cette évolution pourrait se poursuivre au cours des mois suivants, dans la mesure où cette contraction est intervenue avant le 6 juillet, date à laquelle Etats-Unis et Chine ont introduit des mesures tarifaires portant sur des produits importés de quelque 34 Mds USD.

Pour mémoire, en 2015-2016, l'économie taiwanaise était rentrée en récession, dans le sillage du fléchissement de l'économie de Chine continentale à l'été 2015. On notera que par rapport à avril 2018, la Banque asiatique de développement a relevé ses prévisions de croissance pour l'économie taiwanaise, les portant de 2,9% à 3% sur 2018, tout en les laissant inchangées à 3% pour le prochain exercice.

Retour au sommaire ([ici](#))

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du S.E.R. (adresser les demandes à [pekin\[at\]dgtresor.gouv.fr](mailto:pekin[at]dgtresor.gouv.fr)).

Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : S.E.R. de Pékin et Service Economique de Hong Kong.

Adresse : N°60 Tianzelu, Liangmaqiao, 3e quartier diplomatique, district Chaoyang, 100600 BEIJING – PRC, CP 100600

Rédigé par : Hannah Fatton, Yongyou Tang, Hugo Subtil, Camille Bortolini, Furui Ren, Anne-Victoire Maizière, Pierre Salvador, Rodolphe Girault et Audrey Bonne.

Revu par : David Karmouni, Julien Dumond et Julien Bonnet.

Responsable de publication : Philippe Bouyoux